

RAPPORT

ÉDITION 2021

Table des matières

Intr	odu	ction	4
1.		Statistiques de patrouille	4
1	.1	Ensemble de la MRC Robert-Cliche	4
1	.2	Saint-Séverin	5
1	.3	Saint-Jules	5
1	.4	Saint-Joseph-des-Érables	5
1	.5	Saint-Alfred	5
1	.6	Saint-Victor	6
1	.7	Saint-Joseph-de-Beauce	6
1	.8	Beauceville	6
1	.9	Saint-Frédéric	6
1	.10	Saint-Odilon-de-Cranbourne	7
1	.11	Tring-Jonction	7
2.		Documents distribués lors de la patrouille	7
3.		Visites des installations sanitaires de la MRC	8
3	.1	Écocentre régional Matrec de Beauceville	8
3	.2	Site de dépôt de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce	8
3	.3	Ancien lieu d'enfouissement sanitaire de Beauceville (LES)	9
3	.4	Lieu d'enfouissement technique de Frampton (LET)	9
3	.5	Récupération Frontenac à Thetford Mines	10
3	.6	Centre régional de traitement des boues de Saint-Joseph-de-Beauce	10
4.		Activités dans les municipalités	11
4	.1	Les camps de jour	11
4	.2	Activité avec la Maison des jeunes MRC Robert-Cliche 7 juillet 2021	11
4	.3	Défilé du 24 juin 2021 à Beauceville	12
5.		Concours des Meilleurs recycleurs	12
6.		Projet gaspillage alimentaire	12
7.		Dossiers de photos et non-conformités les plus fréquentes	13
7	.1	Liste d'objets insolites retrouvés dans des bacs	13
7	.2	Non-conformités fréquentes	13
8. 9	Serv	ices aux municipalités et aux citoyens pour faciliter la gestion des matières résiduelles .	19
9. C	omi	munications et envois de documents aux citoyens, aux organismes et aux municipalités	20

10. Articles rédigés par la Patrouille Verte pour l'hebdo régional l'Éclaireur Progrès	20
11. Recommandations pour la Patrouille Verte 2022	21
Conclusion	22
Annexe 1	23
Annexe 2	25
Annexe 3	28
Annexe 4	30
Annexe 5	31
Annexe 6	34
Annexe 7	36

Introduction

La Patrouille Verte de l'édition 2021 se composait de deux étudiants : Josiane Grenier et Jordan Pépin. Ensemble, ils ont parcouru 4190 km lors de leurs patrouilles.

Dans ce rapport sont présentées, en premier lieu, les principales données accumulées au cours de l'été 2021, suite à l'inspection des bacs de recyclage des citoyens sur le territoire de la MRC Robert-Cliche. En second lieu, il est question des documents visant la sensibilisation au recyclage qui furent distribués lors des mêmes patrouilles. S'ensuit un descriptif de plusieurs visites dans les diverses installations sanitaires reliées à la MRC, puis des différentes activités proposées par la Patrouille Verte au cours de l'été. Les projets du concours du Meilleur Recycleur 2021 et celui sur le gaspillage alimentaire sont ensuite abordés. Par la suite, un dossier photo exemplifie les non-conformités fréquemment rencontrées lors des patrouilles. Le présent rapport liste également les services offerts aux citoyens et aux municipalités dans la gestion des matières résiduelles, ainsi que les communications effectuées par la Patrouille au cours de l'été. Sont ensuite abordés les articles qu'elle a écrits ainsi que quelques recommandations pour les futures patrouilles. Une conclusion synthétise finalement le rapport, illustrant le fait qu'il reste bien du travail à réaliser en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles dans la MRC Robert-Cliche.

1. Statistiques de patrouille

La patrouille consiste principalement en un examen visuel du contenu supérieur des bacs de recyclage et non en une caractérisation complète du contenu de ceux-ci.

Les inspections eurent lieu entre le 25 mai et le 27 août 2021. La patrouille a été effectuée durant 12 de ces 14 semaines. Les citoyens étaient généralement mis au courant du prochain passage de la Patrouille dans leur municipalité via la page Facebook de la MRC.

1.1 Ensemble de la MRC Robert-Cliche

- Adresses sur le territoire : 8672Nombre de bacs inspectés : 3626
- Pourcentage du territoire couvert : 42 %
- Objectif à atteindre au départ : 50 % des bacs dans chaque municipalité
- Nombre total de bacs à inspecter selon l'objectif : 4336
- Nombre de semaines de patrouille : 12
- Moyenne de bacs inspectés lors des semaines actives de patrouilles : 330 bacs/semaine
- Nombre de bacs non conformes : 1157
- Pourcentage de bacs non conformes : 32 %

1.2 Saint-Séverin

- Adresses dans la municipalité : 174
- Nombre de bacs inspectés : 47
- Pourcentage de bacs inspectés dans cette municipalité : 27 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Non
- Nombre de bacs non conformes dans cette municipalité : 19
- Pourcentage de bacs non conformes dans cette municipalité : 40 %
- Activités : Aucune.

1.3 Saint-Jules

- Adresses dans la municipalité : 224
- Nombre de bacs inspectés : 75
- Pourcentage de bacs inspectés : 34 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Non
- Nombre de bacs non conformes : 24
- Pourcentage de bacs non conformes : 32 %
- Activité : Visite du comptoir alimentaire l'Oasis (Club Parentaide Beauce-Centre) le 24 août pour le projet sur le gaspillage alimentaire.

1.4 Saint-Joseph-des-Érables

- Adresses dans la municipalité : 129
- Nombre de bacs inspectés : 104
- Pourcentage de bacs inspectés : 81 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Oui
- Nombre de bacs non conformes : 24
- Pourcentage de bacs non conformes : 23 %
- Activité : Aucune.

1.5 Saint-Alfred

- Adresses dans la municipalité : 239
- Nombre de bacs inspectés : 78
- Pourcentage de bacs inspectés : 33 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Non
- Nombre de bacs non conformes : 17
- Pourcentage de bacs non conformes : 22 %
- Activité : Atelier en GMR pour le camp de jour le 15 juillet.

1.6 Saint-Victor

- Adresses dans la municipalité : 1139
- Nombre de bacs inspectés : 177
- Pourcentage de bacs inspectés : 16 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Non
- Nombre de bacs non conformes : 41
- Pourcentage de bacs non conformes : 23 %
- Activités : Atelier en GMR pour le camp de jour le 14 juillet et visite de la ferme Grange et Boustifaille le 30 juillet pour le projet gaspillage alimentaire.

1.7 Saint-Joseph-de-Beauce

- Adresses dans la municipalité : 2127
- Nombre de bacs inspectés : 1059
- Pourcentage de bacs inspectés : 50 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Oui
- Nombre de bacs non conformes : 302
- Pourcentage de bacs non conformes : 29 %
- Activités : Atelier en GMR pour le camp de jour le 13 juillet et un jeu-questionnaire sur les matières résiduelles au parc des Générations le 15 juillet 2021 et au parc des Boisés-Dulac le 20 août.

1.8 Beauceville

- Adresses dans la municipalité : 2969
- Nombre de bacs inspectés : 1228
- Pourcentage de bacs inspectés : 41 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Non
- Nombre de bacs non conformes : 434
- Pourcentage de bacs non conformes : 35 %
- Activités: Atelier en GMR pour le camp de jour le 26 juillet, participation au défilé de la Fête nationale du 24 juin où des sacs à collation réutilisables ont été distribués et visite de la ferme Les Jarrets verts le 23 août dans le cadre du projet gaspillage alimentaire.

1.9 Saint-Frédéric

- Adresses dans la municipalité : 434
- Nombre de bacs inspectés : 216
- Pourcentage de bacs inspectés : 50 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Oui
- Nombre de bacs non conformes : 78

- Pourcentage de bacs non conformes : 36 %
- Activité : Atelier en GMR pour le camp de jour le 6 août.

1.10 Saint-Odilon-de-Cranbourne

- Adresses dans la municipalité : 588
- Nombre de bacs inspectés : 353
- Pourcentage de bacs inspectés : 60 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Oui
- Nombre de bacs non conformes : 119
- Pourcentage de bacs non conformes : 34 %
- Activités : Atelier en GMR pour le camp de jour le 12 juillet et atelier pour la Maison des Jeunes Robert-Cliche le 7 juillet.

1.11 Tring-Jonction

- Adresses dans la municipalité : 649
- Nombre de bacs inspectés : 289
- Pourcentage de bacs inspectés : 44,5 %
- L'objectif de 50 % est-il atteint ? Non
- Nombre de bacs non conformes : 99
- Pourcentage de bacs non conformes : 34 %
- Activité : Atelier en GMR pour le camp de jour le 9 août.

Les comptes-rendus complets de patrouille par municipalité sont disponibles sur demande.

2. Documents distribués lors de la patrouille

- Guide de tri: Environ 3600
- Feuille sur l'herbicyclage : Environ 2000
- Accroche-porte: Environ 1200

Visites des installations sanitaires de la MRC

3.1 Écocentre régional Matrec de Beauceville

La visite du 9 juin a permis à la Patrouille de connaître le fonctionnement général des écocentres. L'importance d'y envoyer les résidus domestiques dangereux a été mis en exergue : les RDD y sont manipulés de façon sécuritaire, triés puis transportés chez des entreprises spécialisées dans leur valorisation ou leur destruction.

Il est à noter qu'aucun réemploi n'est fait à partir des écocentres.



3.2 Site de dépôt de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce

La Patrouille a également visité l'écocentre de Saint-Joseph-de-Beauce le 9 juin. Au départ censé agir en satellite de l'écocentre de Beauceville, l'écocentre de Saint-Joseph-de-Beauce n'est pour l'instant ouvert qu'aux citoyens de la ville. Il recueille la plupart des matières acceptées dans un écocentre, excepté les matières dangereuses.

Matières acceptées : résidus verts, métaux, produits électroniques, matériaux de construction, gros rebuts, etc.

Matières non acceptées : piles, batteries, peinture, etc.



3.3 Ancien lieu d'enfouissement sanitaire de Beauceville (LES)

La visite du 25 mai a permis de mesurer l'étendue des dommages à l'environnement que peut représenter un site d'enfouissement. En effet, bien que le LES de Beauceville ne reçoive plus de déchets depuis 25 ans, il est toujours nécessaire de maintenir le traitement et la régulation des eaux qui s'en écoulent. Ces dernières sont toujours contaminées ; cette constatation a permis à la Patrouille de comprendre comment les lieux d'enfouissements représentent un coût pour la société et l'environnement, qu'ils soient actifs ou non.



3.4 Lieu d'enfouissement technique de Frampton (LET)

C'est le 8 juin que la Patrouille a pu visiter le site d'enfouissement actuellement utilisé par la MRC Robert-Cliche dans sa gestion des déchets. La taille impressionnante des cellules de déchets offre une échelle pertinente dans la mesure de la quantité de déchets produits annuellement.

Une station de traitement des eaux traite le lixiviat (l'eau polluée ou le « jus de poubelle ») qui s'écoule du site. Une plateforme de compostage industriel devrait bientôt s'y ajouter, ce qui permettrait de détourner de l'enfouissement les déchets organiques produits dans la MRC et d'ainsi préserver l'espace libre de plus en plus restreint. Selon les estimations, le site devrait pouvoir accueillir des déchets pour encore 15 ans, après quoi il faudra prendre la décision de contaminer irrémédiablement un autre endroit.



3.5 Récupération Frontenac à Thetford Mines

Il s'agit du centre de tri où sont envoyées les matières recyclables collectées dans la MRC Robert-Cliche. Sa visite, réalisée le 7 juin, a démontré à la Patrouille l'importance de la qualité du tri domestique. Plusieurs équipements technologiques comme les broyeurs et les trieuses optiques peuvent être fragilisés ou brisés par certaines matières non-conformes. Pour éviter une cascade de frais menant irrémédiablement au portefeuille du citoyen, la rigueur est de mise lors du tri domestique des matières recyclables.



3.6 Centre régional de traitement des boues de Saint-Joseph-de-Beauce

Ce centre traite les eaux usées de Saint-Joseph-de-Beauce et de Vallée-Jonction, en plus d'accueillir les vidanges de fosses septiques. L'épuration de l'eau consiste en un procédé d'une durée de 28 jours. L'eau usée passe par 4 bassins de décantation et d'oxygénation. Les résidus produits par ce procédé ainsi que par le traitement du contenu des fosses septiques est utilisé comme engrais pour les terres agricoles qui servent à nourrir le bétail. La Patrouille a pu visiter ces installations le 9 juin.



4. Activités dans les municipalités

4.1 Les camps de jour

Au cours de l'été, la Patrouille Verte a présenté, à plusieurs reprises, un atelier en gestion des matières résiduelles aux camps de jour de la MRC. Les enfants ont pu profiter d'une initiation au compost à travers une courte formation, ainsi que se familiariser avec les différents points de dépôt des matières résiduelles grâce à une course à relais. Ils ont également pu voir certaines matières recyclables sous un nouveau jour, grâce à une activité de création à partir d'objets recyclés. Sept des dix municipalités de la MRC ont accueilli la Patrouille Verte pour cet atelier, ce qui a permis de piquer la curiosité d'un large bassin de futurs citoyens.

4.2 Activité avec la Maison des jeunes MRC Robert-Cliche 7 juillet 2021

L'atelier en gestion des matières résiduelles présenté aux jeunes de la MDJ comportait trois activités. La première, la confection de biscuits à partir d'aliments de saison et en vrac, a permis de les sensibiliser aux questions de l'achat local, de la réduction des déchets à la source et de l'importance de cuisiner soi-même pour réduire le gaspillage alimentaire. Un jeu-questionnaire réalisé grâce à l'application « Kahoot! » leur a permis d'en apprendre plus sur la gestion des matières résiduelles. La gagnante s'est valu une entrée au Village Aventuria de Saint-Jules. Les jeunes ont également été familiarisés avec l'application « Ça va où ? », un outil pertinent dans la simplification du tri domestique. Une douzaine de jeunes provenant des quatre coins de la MRC a participé à l'atelier.



4.3 Défilé du 24 juin 2021 à Beauceville

La Patrouille Verte a été invitée à participer au défilé de la Fête nationale à Beauceville, durant lequel elle a distribué des sacs à collation réutilisables. Cinquante sacs ont été distribués, promouvant ainsi l'idée de la réduction à la source. Les Patrouilles en ont profité pour discuter avec les citoyens et offrir une certaine visibilité à la question environnementale et au principe des 3RV.

5. Concours des Meilleurs recycleurs

La Patrouille Verte a organisé un concours de recyclage s'adressant à tous les citoyens de la MRC. Une fois les formulaires d'inscription remplis et retournés à qui de droit, les agents de sensibilisation environnementale ont pu inspecter et photographier les bacs bleus des concurrents. L'objectif était de trois inspections par concurrent, mais le temps a parfois manqué. Les agents attribuaient une note de 0 à 100 selon le contenu observé dans le bac. Les notes finales des concurrents ont été converties en catégories (bronze, argent et or), et un tirage a été effectué parmi les concurrents de chaque catégorie. Les prix, des paniers de produits écologiques, étaient attribués en fonction de leur valeur monétaire selon la catégorie. De plus, les concurrents ont eu droit à un autocollant attestant de leur catégorie, à apposer sur leur bac. Au total, 16 familles ont participé au défi.

La diffusion du concours a posé quelques problèmes, c'est pourquoi il a fallu en retarder le début, ce qui a mené à un certain manque de temps pour la triple inspection des bacs.

6. Projet gaspillage alimentaire

Le projet visait à sensibiliser la population à cet enjeu grâce à la réalisation de courtes capsules vidéo à diffuser sur les réseaux sociaux, initialement pensé en fonction de la collaboration citoyenne. L'idée était de réaliser les capsules avec des citoyens qui auraient pu expliquer quelques principes de base dans la conservation des aliments. Malheureusement, les nombreux appels à la population sont restés sans réponses. Encore une fois, la diffusion pourrait être en cause. Quelques organismes et plusieurs producteurs maraîchers ont été contactés par la suite, ce qui a par contre suscité peu de retours d'appel. Les hypothèses du mauvais moment (en pleine saison des récoltes) et du manque de clarté dans la définition du projet ont été retenues pour expliquer ce manque de participation.

Heureusement, deux fermes et un organisme ont répondu à l'appel, ce qui a permis la production de trois petites capsules. La première, celle de la ferme Grange & Boustifaille (visitée le 30 juillet), aborde l'importance d'apprendre à cuisiner, l'impact du choix d'un producteur local ainsi que l'effet des abonnements aux paniers bio, qui permettent une meilleure gestion des récoltes, et donc un gaspillage moindre à la source. La deuxième capsule, celle de la ferme Les Jarrets Verts (visitée le 23 août), promeut l'idée du partage des récoltes en surplus avec les organismes communautaires, ainsi que l'importance de la

diversité dans le jardin. Finalement, la capsule réalisée par le Comptoir Oasis du club Parentaide de Beauce-Centre (visité le 24 août) permet de saisir son rôle dans la préservation des aliments qui lui sont acheminés, en plus d'illustrer sommairement son importance dans la communauté. Les capsules sont disponibles sur la page Facebook de la MRC Robert-Cliche :

https://www.facebook.com/MRC-Robert-Cliche-1519126281719646/videos/?ref=page_internal

7. Dossiers de photos et non-conformités les plus fréquentes

7.1 Liste d'objets insolites retrouvés dans des bacs

Voici une liste non exhaustive d'objets insolites retrouvés par la Patrouille Verte dans certains bacs de recyclage de la MRC :

Vers blancs, viande, couches pleines, ventilateur, climatiseur, fluocompactes, coussins de patio, excréments de chien, sacoche en cuir, sacs de golf, pantoufles, friteuses, mégots de cigarettes.



7.2 Non-conformités fréquentes

1. Le plastique numéro 6 (styromousse ou polystyrène expansé).

Bien que la styromousse et les autres formes de plastique numéro 6 arborent le ruban de Möbius, il est important de se souvenir que bien qu'il soit recyclable, le plastique numéro 6 n'est pas recyclé dans la MRC, pour des raisons économiques. Conséquemment, celui-ci constitue un contaminant lorsqu'il se retrouve dans le bac de recyclage.



2. La position inadéquate du bac

Les roues et les poignées doivent être orientées vers la résidence.



3. Les sacs de plastique « libres »

Idéalement, les sacs de plastique doivent être réunis dans un seul sac noué. Le regroupement permet d'éviter que les sacs s'envolent et de faciliter la tâche des employés des centres de tri.



4. Les jouets



Les jouets sont fréquemment constitués de plastiques composites, ce qui pose problème lors du tri. Les centres de tri n'acceptent pour l'instant que les plastiques « purs ».

5. La tubulure d'érablière

Bien qu'elle soit recyclable, les centres de tri ne sont pas outillés pour la gérer. Elle est récupérée par l'Écocentre de Beauceville pour être ensuite acheminée chez Environek à Saint-Malachie, qui se charge de la granuler.



6. Les CRD (résidus de construction-rénovation-démolition)

Les recouvrements extérieurs, comme tous les autres résidus de construction, ne sont pas acceptés au centre de tri. Il faut plutôt s'en départir à l'écocentre ou lors des collectes spéciales instaurées par les municipalités.



7. Les plastiques non recyclables

L'absence du ruban de Möbius est un bon indicateur de la non-conformité des plastiques. Les plastiques non-conformes peuvent être acheminés à l'écocentre



8. Le papier essuie-tout et les mouchoirs jetables

Souvent souillés, les mouchoirs et les papiers essuie-tout ne vont pas dans le bac bleu.



9. Les pellicules plastiques

Tout comme les sacs plastiques, il est préférable de les réunir pour pallier leur caractère volatile.



10. Les meubles et matériaux secs

Ils ne sont pas admis au centre de tri. En fin de vie utile, les meubles doivent être envoyés à l'écocentre ou collectés lors des collectes spéciales.



11. Les coussins et autres matières textiles

Les centres de tri ne possèdent pas les outils nécessaires à la récupération des matières textiles, qui sont, pour la plupart, non recyclables dans tous les cas. Les centres de réemploi, les chenils et les SPA sont de bons endroits à considérer lorsque vient le temps de se départir de textiles en fin de vie utile.



12. Les bacs de recyclage qui débordent

L'excédent de matières tombe souvent en dehors du bac, là où il ne sera pas ramassé. Emplir un bac bleu à outrance cause donc souvent une pollution directe de l'environnement immédiat. Si une récurrence est observée dans la quantité excessive de matières à jeter, il est conseillé de se procurer un bac supplémentaire. Défaire les boîtes de carton et écraser les bouteilles de plastique peut contribuer à réduire le volume de matière dans le bac.





13. Les tuyaux

Les tuyaux de caoutchouc ou de plastique ne sont pas recyclables au centre de tri. Il faut plutôt les acheminer à l'écocentre où ils seront adéquatement gérés.



8. Services aux municipalités et aux citoyens pour faciliter la gestion des matières résiduelles

Outre la réalisation de la patrouille à proprement parler, la Patrouille Verte a permis aux citoyens et aux municipalités un meilleur accès à la gestion des matières résiduelles grâce à ces quelques services :

- 1. Distribution de boîtes de récupération des masques jetables aux municipalités intéressées pour leurs bureaux ;
- 2. Livraison de composteurs domestiques à domicile aux citoyens intéressés. Le principal public cible se composait des participants à la formation en compostage présentée par la MRC au mois de mai. Les composteurs étaient disponibles au prix coûtant, soit 20 \$. Au total, 53 composteurs ont été livrés;
- 3. Inspection des aires publiques et liste des contenants à déchets/récupération/compostage/consigne, puis transmission des résultats aux municipalités;
- 4. Mise à jour des données relatives à la MRC pour l'application « Ça va où ? » de Recyc-Québec via la consultation des sites des municipalités et organismes de collecte. Un portrait réel et à jour des ressources disponibles pour les citoyens a pu ainsi être dressé ;
- 5. Élaboration d'un répertoire d'entreprises de location et de réemploi à travers tout le territoire de la MRC ;
- 6. Envoi aux municipalités d'un lien pour télécharger leur calendrier de collecte en format insérable dans un calendrier ou un agenda numérique : https://outlook.office365.com/.../144e59b226.../calendar.ics;
- 7. Mise à jour du document PowerPoint pour la formation en compostage domestique.

9. Communications et envois de documents aux citoyens, aux organismes et aux municipalités

- 1. Publication d'un communiqué de presse synthétisant les activités estivales de la Patrouille : à paraître début septembre.
- 2. Présentation en sensibilisation environnementale aux employés de la MRC. La présentation d'une trentaine de minutes concernait les 3RV, les activités de la Patrouille, les résultats des inspections de bacs bleus ainsi que les principaux enjeux entourant la gestion des matières résiduelles : 29 juillet.
- 3. Entrevue pour le site EnBeauce.com : 13 mai. *Article complet en annexe.

10. Articles rédigés par la Patrouille Verte pour l'hebdo régional l'Éclaireur Progrès

- 1. Le programme de consignation et l'élargissement de la consigne
- 2. Protections menstruelles et protection de l'environnement : une conciliation possible ?
- 3. Le réemploi
- 4. La responsabilité élargie des producteurs (REP)
- 5. Les programmes de recyclage
- 6. Les écofrais

^{*}Articles complets en annexe.

11. Recommandations pour la Patrouille Verte 2022

- 1. Utiliser des t-shirts plus pâles pour mieux s'adapter à la chaleur (jaune, bleu ou vert pâle). Prendre en considération que les patrouilles travaillent avec un dossard (ex.: « Patrouille verte » écrit sur le dossard aussi).
- 2. Utiliser une casquette aux couleurs de la MRC ou de la Patrouille Verte pour que le logo soit toujours visible.
- 3. Mentionner dans l'offre d'emploi que la future Patrouille ne doit pas avoir peur des chiens.
- 4. Mentionner l'horaire atypique dans l'offre d'emploi.
- 5. Mettre toutes les infos à distribuer sur une seule feuille de papier.
- 6. Installer et montrer comment fonctionne QGIS (ou application similaire, mais plus simple, si possible contributive pour éviter d'avoir à faire le travail en double) dès le début des patrouilles.
- 7. Suggérer de faire les plus petites municipalités le soir, car il est difficile d'en faire pour que ça vaille la peine quand le camion commence sa collecte à 5 h et fait 2 villages en même temps.
- 8. Faire les activités de camp de jour exclusivement l'après-midi, sinon il est difficile de patrouiller après, car le camion est déjà passé. Mettre l'activité de camp de jour la même journée que la collecte pour éviter des déplacements inutiles.
- 9. Si le projet gaspillage se poursuit, appeler au début de l'été les producteurs pour s'assurer qu'ils soient disponibles au moment opportun.
- 10. Annoncer la demande d'emploi au Cégep Beauce-Appalaches. Il y a une sorte de minifoire de l'emploi chaque année. Il serait peut-être plus facile de recruter des étudiants, car c'est le profil recherché.
- 11. Faire un guide de tri pour le compost et le distribuer aux citoyens, car il y aura du compost dans la MRC l'an prochain.
- 12. Modifier l'accroche-porte pour y inclure une case à cocher « plastique numéro 6 » et retirer celle « sac de déchets » (puisqu'il est impossible de confirmer visuelle le contenu des sacs).

Conclusion

En conclusion, ce rapport, grâce à la synthétisation des données recueillies ainsi qu'à l'exemplification du travail de la Patrouille, démontre qu'il reste du travail à faire en ce qui concerne la gestion adéquate des matières résiduelles. La sensibilisation future devrait cibler les non-conformités fréquemment observées. Il sera important de garder à l'esprit que la plupart des citoyens ont à cœur la préservation de l'environnement et que l'éducation reste le meilleur moyen de parvenir à une meilleure gestion environnementale. Il sera également de bon augure de continuer d'insuffler une touche de localité dans la façon de travailler de la Patrouille, notamment en considérant l'aspect très rural du territoire ainsi que l'importance de l'agriculture.

Herbicyclage

À PROPOS DE L'HERBICYCLAGE ET DU **FEUILLICYCLAGE**



HERBICYCLAGE

Action qui consiste à tondre le gazon et à le laisser au sol



Un engrale naturel et GRATUIT

FEUILLICYCLAGE Action qui consiste à tondre les feuilles et à les laisser au sol







Guide du tri





- Placez votre bac en bordure de rue la veille du jour de la collecte ;
- Si vous avez plusieurs bacs, séparez-les d'au moins 60 cm ;
- Placez bien votre bac roulant : les roues et les poignées doivent être orientées vers la maison ;
- Placez toutes vos matières dans votre bac. Le préposé à la collecte n'est pas tenu de ramasser les excédents.



Depuis 2004, la MRC Robert-Cliche a conclu une entente avec Veolia Services à l'Environnement par laquelle les particuliers de tout le territoire de la MRC sont invités à apporter à l'éco-centre situé à Beauceville diverses matières récupérables qui étaient auparavant enfouies. Ces matières seront ensuite redirigées vers des entreprises de recyclage ou de valorisation.

Matières acceptées		
RÉSIDUS DE CONSTRUCTION/ RÉNOVATION/DÉMOLITION	RÉSIDUS DOMESTIQUES Dangereux	RÉSIDUS VERTS
Matériaux secs : Bois - Gypse - Bardeau d'asphalte Cadres, portes et fenêtres Matières granulaires : Déblais d'excavation (terre, tourbe, gravier) - Béton - Brique - Pierre - Etc.	Peinture - Huile - Solvants - Piles alcalines - Ampoules fluocompactes Batteries d'automobiles - Bombonnes de gaz propane - Chlore pour la piscine Colle et adhésifs - Diluants à peinture Essence à briquet - Huiles usées Pesticides - Tubes fluorescents	Branches Feuilles Résidus de jardin Arbres de Noël Etc.
PLASTIQUE	ENCOMBRANTS	MÉTAUX
Polythène - Pellicule plastique de source agricole - Etc.	Électroménagers Matelas Meubles Etc.	Ferreux Non ferreux
APPAREILS ÉLECTRONIQUES		PNEUS
Ordinateurs - Téléviseurs Téléphones cellulaires - Etc.	Faites appel à l'escouade RECYC-FRIGO d'Hydro-Québec et recevez 60 \$ recyc-frigo.com	Pneus usés (auto, moto et camion)* *Frais pour pneus sur jantes.

Coordonnées et heures d'ouverture 2021

Écocentre Beauceville

184, 181e rue

Beauceville (Québec) G5X 2S9

Tél: 418-774-5275

<u>Du 1^{er} avril au 31 octobre</u>

Lundi au vendredi : 7h à 18h Samedi : 8h à 16h30 Dimanche : Fermé <u>Du 1^{er} novembre au 31 mars</u> Lundi au vendredi : 7h à 18h Samedi et dimanche : Fermé

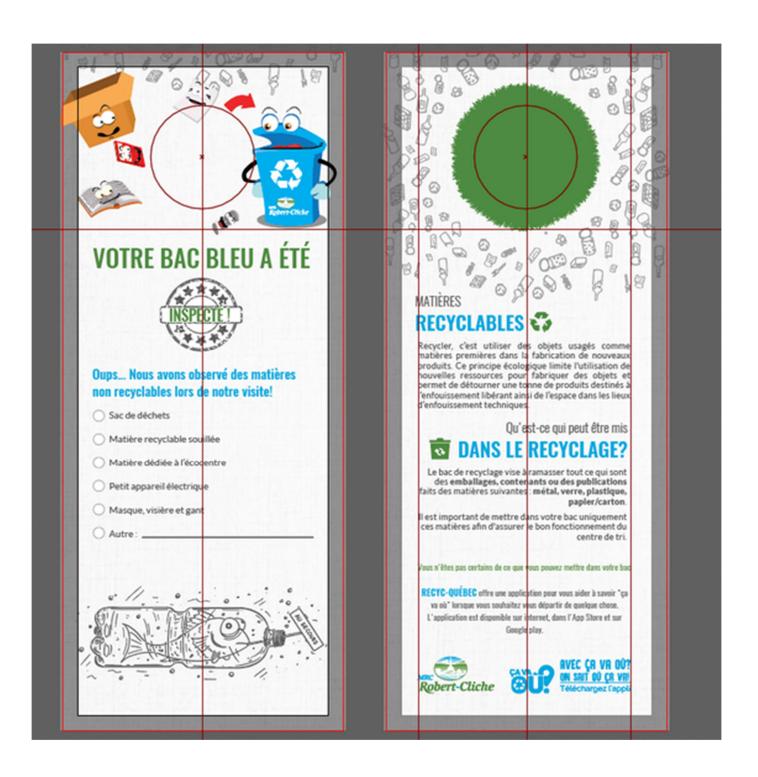
Tarification

Gratuite pour :

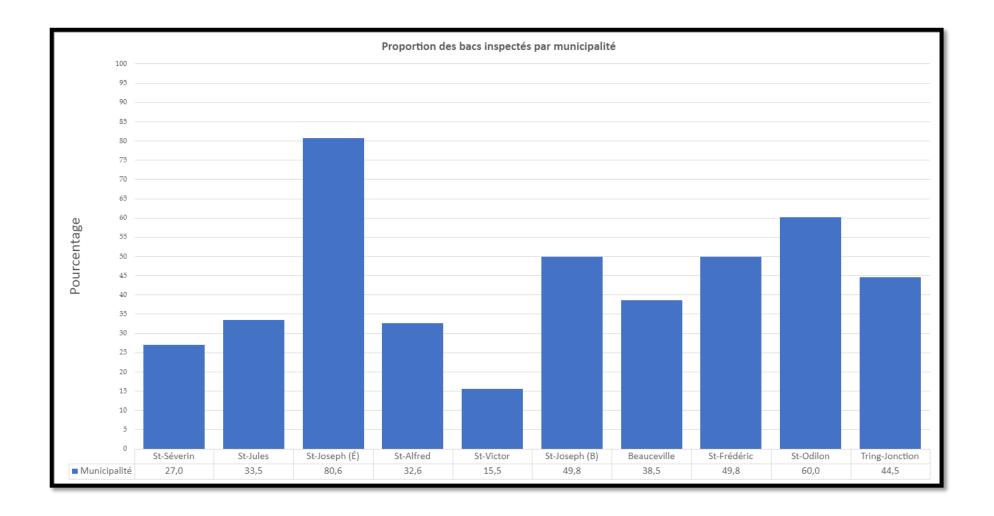
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus d'autos, motos et camions (sauf si montés sur jantes)
- Premiers 50\$ (500 kg) de matières autres que RDD par année et par adresse résidentielle

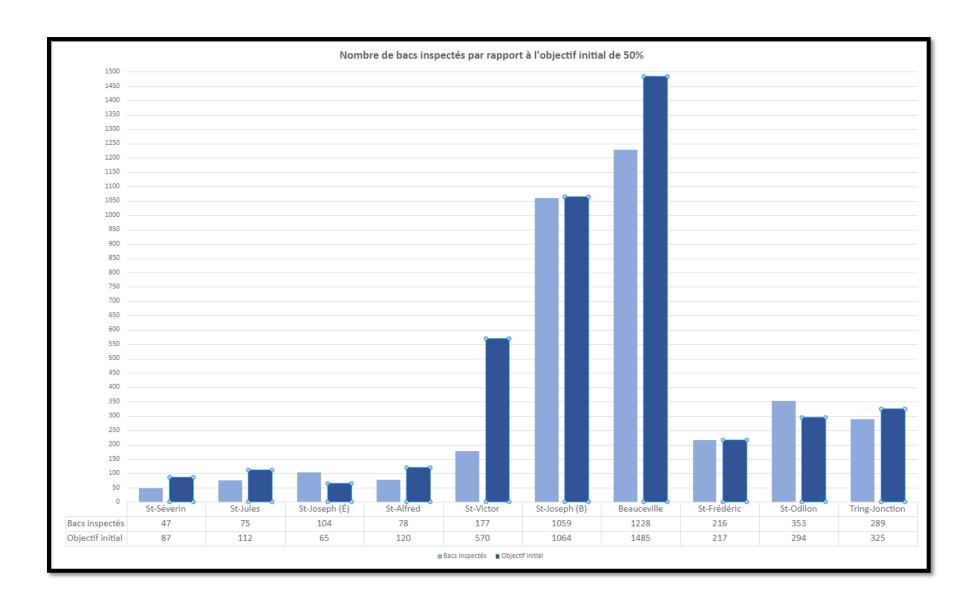
27

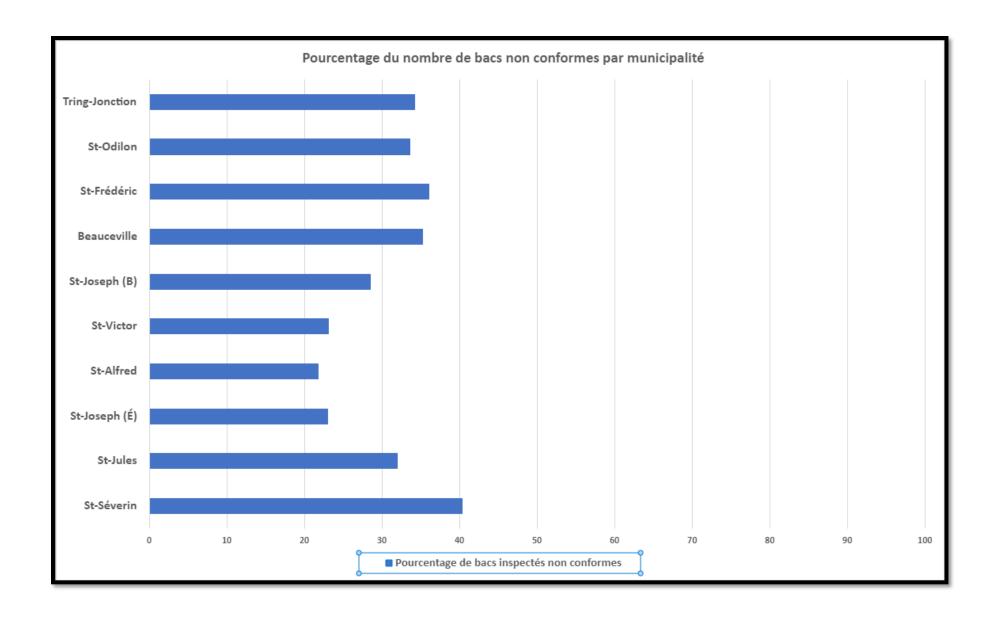
Accroche-porte

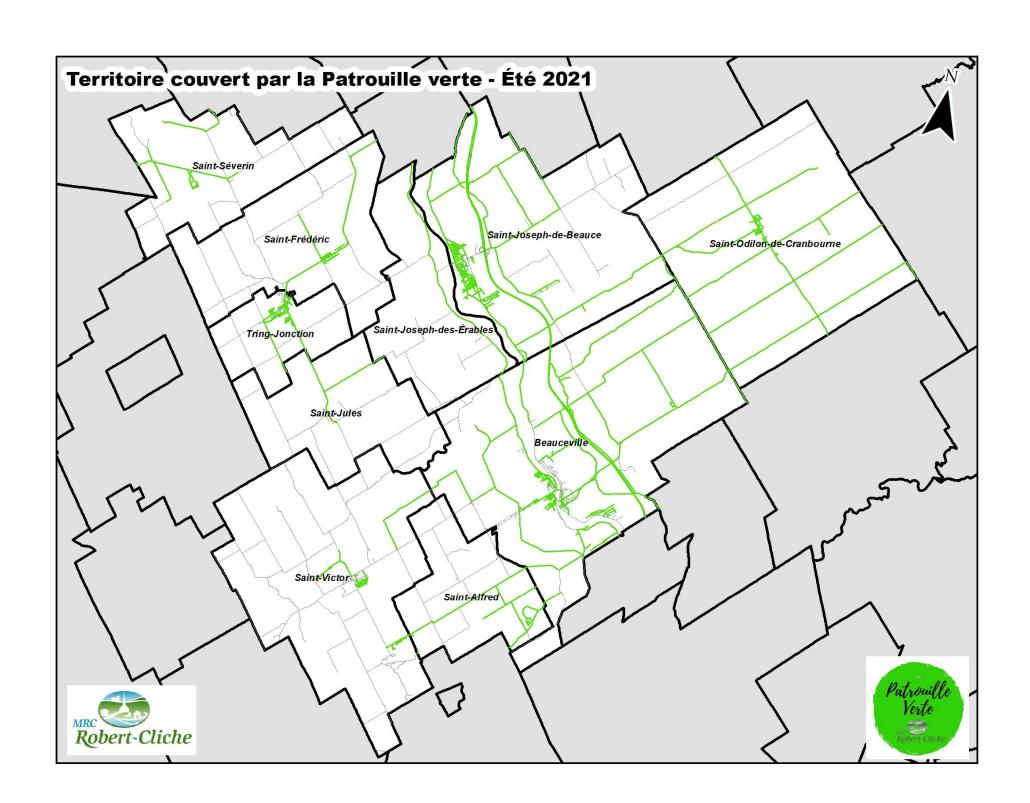


Graphiques









Photos supplémentaires de non-conformités

Photos supplémentaires styromousse et sacs libres









Annexe 6

Entrevue EnBeauce.com

13 mai 2021 - 8 h

Sensibilisation au recyclage

La Patrouille verte fait son retour dans la MRC Robert-Cliche Par Léa Arnaud, Journaliste



Josiane Grenier — Photo : Courtoisie

Après avoir cessé l'initiative en 2012, la MRC Robert-Cliche relance la Patrouille verte dès la fin du mois, et ce, jusqu'en septembre prochain afin de sensibiliser ses citoyens au recyclage et à la cause environnementale.

C'est Josiane Grenier, agente de sensibilisation environnementale à la MRC, et Jordan Pépin qui auront la charge de répondre aux questions des citoyens et de les aider à améliorer leur façon de recycler.

« On est censé faire de la sensibilisation lors des festivals et des événements publics qu'il pourrait y avoir sur notre territoire cet été, dépendamment des mesures sanitaires en place. On fera aussi de la coordination de la gestion de matières résiduelles lors de ces événements », a expliqué Josiane Grenier en entrevue téléphonique avec EnBeauce.com.

Les deux membres de la Patrouille verte vont également participer à des corvées de nettoyage, faire de la sensibilisation auprès de toute la population, que ce soit dans les maisons des jeunes, dans les camps de jour ou dans les résidences pour personnes âgées, par exemple.

« On va faire du "bac à bac" au lieu du porte-à-porte pour vérifier le contenu des bacs de recyclage, voir si les gens mettent les bonnes choses dans ce bac et les aviser si leur façon de recycler n'est pas adéquate. On leur expliquera pourquoi et comment faire pour améliorer cela », de préciser la jeune agente. Leurs services sont entièrement gratuits et s'étendent sur l'ensemble du territoire de la MRC Robert-Cliche.

Annexe 7

Articles écrits par la Patrouille Verte





LE RÉEMPLOI

Qu'est-ce que le réemploi?

Le réemploi, qui correspond au deuxième R des 3RV, consiste à donner une seconde vie à des biens ou à des matériaux. Donner, réparer, vendre ou acheter des biens d'occasion est une bonne façon de réduire la quantité de matières résiduelles que nous envoyons à l'enfouissement. C'est d'ailleurs une pratique presque innée: on se souviendra de nos grands-parents qui commençaient leurs semis de potager dans de vieilles boîtes de conserve. Le réemploi permet d'alléger la pression qu'exerce la société de consommation sur les ressources naturelles dont nous dépendons tous. Il sert à prolonger la durée de vie utile des biens que nous consommons, et nous offre la possibilité de combler nos propres besoins à moindre coût. Une pratique gagnante à tous points de vue!

Comment réemployer?

Le réemploi est facile à appliquer dans notre quotidien. Peut-être même en faites-vous déjà? Par exemple, vous pouvez utiliser des pots de margarine vides pour congeler vos petits fruits, ou transformer les vieux vêtements déchirés en chiffons pour nettoyer. Désinstaller les armoires de cuisine qu'on veut changer n'est pas aussi excitant que de les détruire à la masse, mais elles pourront ainsi servir de rangement dans le garage. À plus grande échelle, le réemploi permet d'acheter de gros électroménagers ou des meubles à une fraction du prix. Il offre aussi l'occasion de vendre ces encombrants lorsqu'on en a plus besoin, ce qui peut représenter un petit revenu, contrairement à la perte financière qu'occasionne l'enfouissement. Concrètement, le réemploi peut s'effectuer avec presque tous les objets de la vie quotidienne: appareils électriques, costumes, outils, instruments de musique, jouets, livres, véhicules et beaucoup d'autres. À cet effet, les ventes de garage sont un moyen très intéressant de participer au réemploi. Plusieurs municipalités de la MRC Robert-Cliche en organisent d'ailleurs chaque année. Informez-vous auprès de votre municipalité. Avec le plan de déconfinement annoncé récemment, peut-être aurons-nous l'occasion de profiter de quelques ventes de garage d'ici la fin de l'été?

Internet offre aussi son lot de possibilités pour le réemploi, pensons aux sites d'annonces classées tel que Kijiji, le groupe Facebook «Beauce à vendre» et bien d'autres. Il est judicieux de prendre quelques précautions lorsqu'on achète de particuliers pour éviter les fraudes (ex. éviter de donner nos informations bancaires).

Portrait d'un centre de réemploi de la MRC Robert-Cliche

Le CAB, ou Centre d'aide de Beauceville, est non seulement un centre de réemploi, mais aussi une organisation à but non lucratif qui assiste près de 45 personnes ou familles chaque semaine. Le CAB offre de l'aide alimentaire et utilise toutes ses ressources pour que les bénéficiaires de l'organisation puissent obtenir l'appui dont ils ont besoin, même lorsque lui-même ne peut le fournir. Le centre, en activité depuis plus de 30 ans, a subi les contrecoups de la pandémie : la majorité de ses bénévoles, âgés de plus de 70 ans, se sont vus dans l'impossibilité de poursuivre leurs activités. Heureusement, le CAB a pu engager des employés pour continuer d'offrir son aide essentielle. Comme le centre ne reçoit aucune subvention, son mode de fonctionnement se base sur le don de biens de seconde main, qu'il revend à prix modiques aux citoyens. Ainsi, si vous pensez vous départir d'un objet, considérez en faire don au CAB: vous poserez un beau geste social et durable! Si, au contraire, vous êtes à la recherche de quelque chose et que le réemploi vous intéresse, sachez que le centre vend toujours des biens malgré la crise actuelle; il s'est cependant tourné vers le site Marketplace et offre des ventes sur rendez-vous ainsi que la livraison. Un grand merci aux bénévoles dévoués du CAB, qui permettent aux habitants de la MRC de réemployer!





LES PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININ

Protections menstruelles et protection de l'environnement: une conciliation possible?

Environ 771 millions de protections menstruelles sont jetées annuellement au Canada. Chaque personne menstruée utilise de 12 000 à 15 000 produits jetables au cours de sa vie. Entre les emballages, les applicateurs, les tampons et les serviettes, cela représente jusqu'à 136 kg de déchets. Il faut environ 500 ans à ces déchets pour se dégrader, car malgré leur apparence cotonneuse, ils sont composés en grande partie de plastique. C'est sans compter les produits chimiques, traces de pesticides, phtalates, parabènes et autres perturbateurs endocriniens cancérigènes présents dans des tampons et serviettes qu'on place en contact direct avec l'une des muqueuses les plus vascularisées du corps humain.

Problématiques causées par les protections menstruelles jetables

Les impacts environnementaux de l'utilisation de protections jetables sont visibles, même sur les berges du fleuve St-Laurent où se retrouvent fréquemment des applicateurs en plastique. D'autres impacts sont moins connus: la production de serviettes hygiéniques et de tampons nécessite des quantités astronomiques d'eau et le coton utilisé dans leur fabrication n'est pas toujours cultivé de manière durable ni même éthique. Le marketing menstruel s'inscrit bien dans la société de consommation: acheter, utiliser, jeter, recommencer le mois suivant. Mais comment sortir de ce cycle (pardonnez le jeu de mots)? Heureusement, de plus en plus d'alternatives écologiques, économiques et soucieuses de la santé font leur entrée sur le marché.

Pourquoi choisir des protections réutilisables?

Ces produits peuvent sembler plus dispendieux sur le coup; c'est pourquoi certaines municipalités et MRC offrent des subventions à l'achat. L'Université de Sherbrooke offre également des coupes menstruelles gratuites à ses étudiantes! Au final, les protections écologiques représentent une économie, à la fois au niveau social et environnemental, car elles ont une durée de vie de 5 à 10 ans. En plus de permettre d'éviter l'enfouissement de centaines de déchets, les protections réutilisables sont souvent confectionnées de façon éthique, avec des matériaux plus durables (du coton biologique, par exemple) et moins néfastes pour la santé. Certaines utilisatrices les trouvent éqalement plus confortables.

Solutions de rechange

Plusieurs alternatives s'offrent aux femmes désirant se tourner vers des protections écoresponsables. Les coupes menstruelles, les culottes périodiques et les serviettes hygiéniques lavables en sont toutes de bons exemples. Alors que les tampons doivent être changés tous les 4 à 6 heures, les coupes peuvent rester en place jusqu'à 12 heures sans danger, ce qui réduit les chances de choc toxique. Elles sont lavables et il est possible de les stériliser à l'eau bouillante. La plus connue est la DivaCup. Les culottes menstruelles sont munies d'une bande absorbante au gousset, amovible ou non selon le modèle. On peut les porter toute la journée et elles sont lavables à la machine, avec une petite étape de trempage

à l'eau froide au préalable. On en trouve chez Mme l'Ovary, Viita et Ellza. Finalement, les serviettes hygiéniques réutilisables suivent le même principe, sauf qu'elles se fixent dans les sous-vêtements grâce à des ailes à bouton-pression. On les retrouve chez Öko créations, boutique Fan Fan, Mme l'Ovary et Omaïki, pour ne nommer qu'eux. Les choix ne manquent donc pas!

Pour en savoir plus sur les protections menstruelles réutilisables, le site web de Mme l'Ovary peut être un très bon point de départ: https://www.mmelovary.com/fr/



Coupe menstruelle

CONCOURS DU MEILLEUR RECYCLEUR!



La MRC Robert-Cliche et la Patrouille Verte vous proposent un ludique concours du meilleur recycleur, du 14 juin au 27 août 2021! Comme vous le savez peut-être déjà, les agents de la Patrouille Verte rendront de petites visites aléatoires à vos bacs de recyclage au cours de l'été. Il sera donc important d'en prévoir l'accès facile les jours de collecte.

Les patrouilleurs en profiteront pour évaluer votre niveau de maîtrise du recyclage: êtes-vous un recycleur de niveau bronze, argent ou or? La note de 100%, correspondant au niveau or, sera attribuée aux bacs qui respecteront toutes les caractéristiques mentionnées dans la charte de recyclage de Recyc-Québec: (https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/municipalites/collecte-selective-municipale/charte-matieres-recyclables). Des points seront enlevés selon la présence de contaminants ou la disposition inadéquate du bac. Des points bonis pourront être attribués selon la qualité du tri effectué. À la fin de la période du concours, les citoyens dont le bac sera classé "bronze", "argent" ou "or" obtiendront un autocollant correspondant au niveau obtenu qu'ils pourront fièrement apposer sur la façade de leur bac.

Si vous pensez pouvoir relever le défi, inscrivez-vous au concours avant le 14 juin 2021, en écrivant au gmr@beaucerc.com. Vous courrez la chance de gagner un panier garni de produits écologiques locaux selon votre niveau obtenu (valeur de 125\$ niveau or, 100\$ niveau argent et 75\$ niveau bronze), simplement en recyclant.

Alors, que les meilleurs recycleurs gagnent!



>271072





LE RECYCLAGE DES PRODUITS QUI NE VONT PAS DANS LE BAC

Il existe différentes solutions mises de l'avant par le gouvernement ou par des organisations indépendantes pour favoriser le recyclage. C'est d'autant plus important pour les produits dangereux qui doivent être disposés de façon adéquate. Il est parfois difficile de démêler les différentes voies de recyclage des matières que l'on doit disposer. Voici donc un aperçu de celles que vous pourriez connaître :

Différences entre la consigne, les écofrais, la REP et les programmes de recyclage

La consigne

La consigne est un incitatif monétaire au retour des contenants consignés basé sur un système d'échange entre le consommateur et le commerçant. Un élargissement de la consigne est à nos portes; consultez les prochaines chroniques pour en savoir plus!

Les écofrais

Les écofrais sont des frais qui couvrent la gestion des produits électroniques en fin de vie utile (collecte, transport et recyclage). Ils sont appliqués sur les produits électroniques neufs et ne sont pas remboursables, contrairement à la consigne.

La REP

La REP (responsabilité élargie des producteurs) incombe aux fabricants du produit qui devra être disposé. Logiquement, il est possible que les prix de vente des produits en soient affectés. Les produits qui sont visés par cette mesure sont, pour la majorité, des produits qui dangereux. Les voici : huiles, antigels, liquides de refroidissement, leurs contenants et leurs filtres, lampes au mercure, peintures et leurs contenants, piles, produits électroniques et appareils électroménagers et de climatisation. Pour disposer de ces produits, il faut aller les porter à des points de dépôts officiels qui sont gérés par différents organismes responsables d'en disposer.

Les programmes de recyclage

Plusieurs programmes de recyclage sont offerts au Québec. Pensons à celui pour les pneus hors d'usage ou à celui d'agriRECUP qui concerne les plastiques en provenance des fermes. Ils assurent la transformation des produits désuets en de nouveaux biens.

Restez à l'affut des prochaines chroniques pour en savoir plus ces sujets! Entre-temps, si vous souhaitez connaître les endroits où aller porter vos objets en fin de vie utile, allez voir sur l'application Ça va où de RECYC-QC, l'équipe de la MRC Robert-Cliche vient tout juste d'effectuer une mise à jour des informations de la base de données pour vous permettre de savoir rapidement où aller porter vos objets.

CONSOMMEZ MOINS, CONSOMMEZ MIEUX!







LA RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS (REP)

Qu'est-ce que c'est?

La loi québécoise stipule que la compétence en gestion des matières résiduelles appartient aux municipalités. Selon l'approche de la responsabilité élargie des producteurs, les entreprises qui mettent sur le marché certains produits dangereux sont responsables d'en disposer de façon sécuritaire et selon le principe des 3RV (Réduire, Réutiliser, Recycler, Valoriser). La REP permet à la fois de protéger l'environnement et la santé, mais aussi d'internaliser les coûts des produits. Ainsi, puisque c'est l'entreprise responsable de la production d'une matière dangereuse qui est également responsable de s'en départir, le prix de vente du produit en question devient plus à même de refléter son coût réel, c'est-à-dire en tenant compte non seulement du coût de production et de la marge de profit, mais également du coût de disposition du produit. De cette façon, le fardeau financier représenté par ces coûts passe des épaules de la société (la municipalité) à celles de l'entreprise (ou des consommateurs): c'est la privatisation des coûts externes.

Produits visés par la REP	Organismes reconnus gestion des produits	Points de dépôt MRC Robert-Cliche
Huiles, leurs contenants et filtres, antigels et liquides de refroidissement et contenants de nettoyeur à freins	Société de gestion des huiles usagées www.soghu.com	Écocentre de Beauceville Garage Jean-Yves Rodrigue (Beauceville) Les Remorques du Nord (Tring-Jonction)
Lampes au mercure	Association des Producteurs responsables ww.recycfluo.ca	Écocentre de Beauceville
Peintures et leurs contenants	Société québécoise de gestion écologique de la peinture www.ecopeinture.ca	Écocentre de Beauceville Garage municipal St-Victor BMR Avantis Coopérative Saint- Jospeh-de-Beauce Quincaillerie Poulin, Lussier et filles inc., Saint-Odilon-de-Cranbourne
Piles, rechargeables ou non	Appel à recycler Canada, inc. www.appelarecycler.ca	Quincaillerie Beauceville Les bureaux de Poste Canada Uniprix de Tring-Jonction Uniprix de Saint-Jospeh-de-Beauce BMR Saint-Joseph
Ordinateurs, écrans, périphériques, appareils vidéo, téléviseurs	Association pour le recyclage des produits électroniques ARPE-QUÉBEC www.recyclerMESelectroniques.ca/qc	Garage municipal de Saint-Joseph-de-Beauce Garage municipal de Saint-Victor Écocentre de Beauceville
Appareils électroménagers et de climatisation	GoRecycle Canada inc.	Point de dépôt à venir





LE PROGRAMME DE CONSIGNATION ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA CONSIGNE

Pourquoi consigner?

Au Québec, le programme de consignation des contenants de bière et de boissons gazeuses géré par RECYC-QUÉBEC offre un système de recyclage très efficace pour les contenants de boissons, puisqu'il permet notamment un tri des matières à la source, donc, exempt de contamination par d'autres matières, assurant ainsi une meilleure qualité de matière recyclée. Les débouchés pour cette matière en sont donc conséquemment grandement élargis. Grâce à l'incitatif financier qu'elle représente, la consigne permet d'éviter d'enfouir des matières parfaitement recyclables ou, pire, de les voir se retrouver dans la nature.



FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Le système de consignation comporte 5 étapes :

- 1. Perception de la consigne par les fournisseurs :
 - Lors de la vente de leur produit, les fournisseurs adhérents doivent percevoir une consigne sur chacun de leurs contenants vendus, directement auprès de l'entité à laquelle ils les vendent (qu'il s'agisse d'un détaillant ou d'un grossiste). Chaque mois, ils remettent à RECYC-QUÉBEC ou à Boisson Gazeuses Environnement les consignes perçues le mois précédent;
- 2. Perception de la consigne par les détaillants :
 - Lors de la vente aux consommateurs, les détaillants perçoivent une consigne équivalente à celle qui leur a été perçue;
- 3. Remboursement de la consigne aux consommateurs :
 - Le consommateur rapporte ses contenants vides chez un détaillant qui lui rembourse la consigne;
- Remboursement de la consigne aux détaillants :
 - Les fournisseurs récupèrent les contenants vides chez les détaillants et leur remboursent la consigne, avec une prime de 0,02 \$ par contenant (manutention et entreposage);
- 5. Remboursement de la consigne aux fournisseurs :
 - Les fournisseurs acheminent les contenants vides chez un conditionneur ou recycleur accrédité par Recyc-Québec. Ce dernier émet un récépissé attestant du nombre de contenants rapportés. Les fournisseurs réclament ainsi à Recyc-Québec le remboursement des consignes et des primes correspondant au nombre de contenants récupérés. En plus de ce remboursement, les fournisseurs peuvent vendre la matière des contenants aux conditionneurs et recycleurs.

ÉLARGISSEMENT DE LA CONSIGNE

À partir de l'automne 2022, un élargissement de la consigne à tous les contenants de boisson prête à boire de 100 ml à 2 L devrait entrer graduellement en vigueur au Québec. Cette nouvelle consigne sera basée sur le type de contenant plutôt que sur le contenu comme c'est présentement le cas (bière et boisson gazeuse seulement).

Plusieurs contenants seront nouvellement consignés, notamment les bouteilles de vins et spiritueux, les bouteilles d'eau en plastique et même les contenants de carton multicouches (contenants de lait). La consigne sera fixée à 0,25 \$ pour les bouteilles de vins et spiritueux et à 0,10 \$ pour tous les autres types de contenants. Pour en savoir plus sur la consigne élargie, visitez le https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/haut-de-page/salle-de-presse/archives-presse/2020-quebec-va-de-l-avant-avec-l-elargissement-de-la-consigne.





Les écofrais

Depuis 2012, vous avez pu remarquer une addition à votre facture lors de l'achat d'un produit électronique comme un téléviseur ou un ordinateur. L'Association pour le recyclage des produits électroniques, ou l'ARPE, a instauré des écofrais : des frais de gestion en fin de vie utile pour les appareils électroniques. Ils permettent de gérer les matières résiduelles que représentent nos « Serpuariens » de façon écoresponsable.



CE QU'ILS SONT

Les frais de gestion environnementale, ou écofrais, représentent les coûts de collecte, de transport et de recyclage des produits désuets. Ainsi, la charge financière d'un recyclage sécuritaire et écologique des produits électroniques est intégrée dans le coût au consommateur plutôt que d'être imposée à la société. Les frais varient en fonction du produit et de la province où il est acheté.

CE QU'ILS NE SONT PAS

Puisqu'ils sont perçus par l'ARPE, regroupant tous les plus grands producteurs de produits électroniques, et non par le gouvernement, les écofrais ne sont pas des taxes. Ils ne sont pas non plus remboursables au client comme c'est le cas avec la consigne. Ils représentent plutôt l'internalisation des coûts réels du produit. Le prix est ajusté en fonction de son coût de gestion en fin de vie utile. Ainsi, chaque fois que vous achetez un produit électronique neuf et visé, vous payez des écofrais, qu'ils soient affichés ou non dans le prix.

POURQUOI DES ÉCOFRAIS?

Parce qu'ils permettent de réduire la quantité de produits électroniques (dont la plupart des composants sont recyclables) dans les sites d'enfouissement et d'en prévenir l'exportation illégale. Cette exportation représente un problème puisque plusieurs produits électroniques contiennent des matières dangereuses; l'exportation illégale de ces matières entraîne une contamination environnementale dans les pays qui reçoivent ces produits, puisque leurs normes en matière de gestion des matières dangereuses ne les protègent pas adéquatement. L'exportation illégale revient donc à nous débarrasser de notre problème de gestion au détriment de populations souvent déjà éprouvées. L'ARPE ne fait affaire qu'avec des recycleurs accrédités, assurant ainsi un suivi adéquat des matières tout en en prévenant l'exportation illégale. Ces accréditations assurent également la santé et la sécurité des travailleurs qui manipulent les produits, ainsi que la préservation des ressources naturelles.

Pour plus d'informations, consultez le www.appelarecycler.ca ou le www.recyclermeselectroniques.ca







LES PROGRAMMES DE RECYCLAGE

Certains objets sont parfois difficiles à recycler pour les centres de tri; c'est pourquoi des programmes indépendants existent. Voici une liste non exhaustive des programmes de recyclage de la région qui pourraient vous intéresser:

PNEUS HORS D'USAGE

Ce programme de Recyc-Québec permet de récupérer les pneus hors d'usage et de les orienter vers des entreprises de remoulage et de recyclage. Quelques débouchés potentiels pour le caoutchouc recyclé incluent la fabrication de tapis de dynamitage, de pièces moulées pour le génie civil, de membranes hydrofuges, de surfaces sportives ou de jeux synthétiques ainsi que de garde-boues. Les points de dépôt sont nombreux dans la MRC; demandez à votre garagiste s'il les récupère.

TUBULURES ACÉRICOLES

En partenariat avec Environek, la MRC Robert-Cliche offre la récupération des tubulures acéricoles à l'écocentre de Beauceville. Celui-ci se charge par la suite d'acheminer les tubulures à l'entreprise de Saint-Malachie, où ces dernières seront granulées puis envoyées à des recycleurs qui en feront des bancs de parc, des modules de jeu et des contenants de plastique non alimentaire, par exemple. Un projet vise aussi l'utilisation des tubulures telles quelles pour créer des systèmes d'irrigation au goutte à goutte. Les acériculteurs doivent prendre note de retirer toutes les broches métalliques, les tuyaux contaminés à la peinture et les emballages de plastique de leurs tubulures, sans quoi des frais risqueraient de s'appliquer.

PLASTIQUE AGRICOLE

L'organisme agriRÉCUP offre une aide précieuse aux producteurs agricoles dans la gestion de leurs matières résiduelles. L'organisme offre des programmes de recyclage pour les bidons (jusqu'à 23 L), les pesticides et les médicaments périmés, les réservoirs et barils, ainsi que les sacs et grands sacs de vrac. Les points de dépôt sont mentionnés sur le site web de l'organisme. AgriRÉCUP a également un projet pilote dans les MRC de Chaudière-Appalaches, qui permet la collecte des plastiques d'ensilage. https://agrirecup.ca/

MASQUES & AUTRES ÉPI

La situation sanitaire actuelle nous a fait prendre en considération la façon dont nous disposons des masques jetables et des autres équipements de protection individuels. C'est pourquoi la compagnie Go Zero offre des solutions de recyclage pour les masques, gants, protections oculaires et jaquettes. Elle les achemine sécuritairement à son centre, puis les désinfecte pour ensuite en séparer les composants, ce qui les rend recyclables. La compagnie utilise des boîtes spécialement identifiées et traçables pour la manutention des ÉPI utilisés. https://gozerorecycle.com/fr

PALETTES DE BOIS

Palettes Pal Bois, une entreprise lévisienne, offre la collecte des palettes de bois usagées. L'entreprise les recycle en effectuant les réparations nécessaires sur les palettes hors d'usage pour les remettre sur le marché. Leur site rappelle d'ailleurs que « le déchet le plus facile à éliminer est celui qu'on n'a pas produit ». Pal Bois se déplace jusqu'en Beauce pour les collectes de 100 palettes et plus. https://palettespalbois.com/

CAPSULES NESPRESSO

Avec son programme Je Recycle, Nespresso rend le recyclage de ses capsules extrêmement facile. Il suffit de se procurer un sac de plastique vert identifié, d'y insérer ses capsules utilisées et de déposer le tout dans le bac bleu. Mettre les capsules dans le sac plutôt que directement dans le bac permettra au centre de tri de différencier les capsules et d'en retirer le marc, qui pourra ainsi être composté. https://www.nespresso.com/ca/fr/irecycle#green-bag

BOUCHONS DE LIÈGE

Environ 31 milliards de bouteilles de vin sont consommées chaque année dans le monde. Bien que le verre soit une matière recyclable notoire, peu pensent aux bouchons de liège qui scellent nos bouteilles. ReCORK y a pensé. L'entreprise canadienne recycle les bouchons de liège pour en faire, entre autres, des chaussures et des accessoires de sport. https://recork.com/ca/en/story